

22 MARS :

La Fédération CFTC santé sociaux appelle à la mobilisation

Dans la continuité de la journée d'actions du 10 octobre 2017, la Fédération CFTC Santé Sociaux appelle l'ensemble de ses syndicats et de ses sections à se mobiliser le jeudi 22 mars 2018, sous quelque forme que ce soit (tractage, réunion d'information, grève si besoin...) pour porter les revendications de la CFTC relatives :

- ▶ A son attachement au maintien d'une « Fonction Publique » garantissant au travers de son statut portant « droits et obligations des fonctionnaires », une égalité de traitement et d'accès de l'ensemble des citoyens à un service public de qualité. La CFTC refuse la mise en place d'une France à deux vitesses avec des territoires désertés par la puissance publique et ses représentants (santé, sécurité, justice, collectivités, transports...),
- ▶ Au report de l'application de protocole PPCR, la CFTC ne pouvant accepter que les engagements de l'État ne soient pas respectés,
- ▶ A la valeur du point d'indice de nouveau gelé, après avoir connu un blocage de 2010 à 2017,
- ▶ A la hausse de la CSG dont le rattrapage et le mécanisme de compensation restent assez flou dans sa déclinaison sur les fiches de salaire.

Les premières bilatérales fixant les thèmes visant à transformer l'administration en trois points : améliorer la qualité des services publics, offrir un environnement de travail modernisé aux fonctionnaires, maîtriser les dépenses publiques en optimisant les moyens, se terminent cette semaine.

Dans le cadre des groupes de travail qui vont se mettre en place, la CFTC a rappelé à Mr Dussopt, Secrétaire d'État, qu'elle était favorable à la concertation au travers d'un dialogue social de qualité, à partir du moment où celui-ci peut faire évoluer les propositions du gouvernement et dissiper les incertitudes sur les carrières et le devenir des agents.

Redoutant un bouleversement trop rapide, la CFTC reste vigilante dans l'attente de l'ouverture des concertations mais continuera de privilégier la négociation à la contestation.

Vos contacts

Patrick MERCIER	06.19.99.35.33	pmercier@cftc-santesociaux.fr
Christian CUMIN	06.89.71.65.83	ccumin@cftc-santesociaux.fr